

**Présents :** Joël Devos, Bruno Wulleput, Dorothée Debruyne, Annick Broïon, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploux, Gervais Coupin, Hugues Declercq, Vincent Ducourant, , Monique Laporte, Philippe Sonnevillle, Bénédicte David, Cécile Devadderre, Amandine Labalette, Gontran Verstaen, Claude Frenois, Catherine Oden, Gontran Verstaen, Marie France Briche.

**Donnent procuration :** Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput,

**Absents :** Laurent Henneron, Pascal Thellier.

*Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 20 heures.*

#### **1 – PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE**

Lors de la réunion du conseil des Maires du 7 octobre 2016 à Hondeghe, Monsieur le Président de la CCFI a distribué un document de travail pour l'élaboration du projet de territoire.

Ce document présente la méthode retenue et prévoit 3 réunions de travail par sous-territoire :

#### **Un travail de priorisation des orientations du pré-projet de territoire est demandé à chaque commune.**

La démarche repose sur 4 piliers :

- Mobilité
- Environnement
- Développement économique
- Services à la population

Pour chacun de ces piliers, 4 axes de travail ont été identifiés et deux orientations par axe ont été déclinées. Il est donc demandé de prioriser ces 32 orientations.

Monsieur le Maire a présenté cette sollicitation de la CCFI lors de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2016.

Les membres du conseil municipal ont souhaité bénéficier d'un temps de réflexion et considéré qu'une réunion du conseil municipal pouvait être prioritairement consacrée à cet échange.

Il a donc été décidé de permettre une réflexion plus individuelle avant une mise en commun.

Chaque membre du conseil municipal a communiqué le fruit de sa réflexion individuelle en amont de la réunion du conseil municipal du 26 janvier.

Dès lors, un classement a pu être réalisé pour servir de base à l'échange collectif.

Toutes les réponses n'ont pas pris la même forme. Certains ont classé toutes les orientations en les priorisant de 1 à 32.

D'autres conseillers municipaux ont donné leurs orientations prioritaires en les classant.

La méthode retenue (système de points) a permis de dégager l'ordre de priorité repris ci-après.

**Le classement a d'abord été réalisé pour chacune des 32 orientations :**

CLASSEMENT	ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE	LIBELLE DE L'ORIENTATION	NOMBRE DE POINTS
1	ORIENTATION N°30	Préserver l'identité rurale du territoire	407
2	ORIENTATION N°8	Maintenir le commerce de proximité en ville et à la campagne	394
3	ORIENTATION N°7	Renforcer l'agriculture comme force économique du territoire	388
4	ORIENTATION N°29	Une agriculture préservée, socle du maintien des paysages	383
5	ORIENTATION N°10	Entretien nos routes pour optimiser la mobilité	381
6	ORIENTATION N°11	Faciliter l'accès aux gares du territoire	370
7	ORIENTATION N°25	Préserver le patrimoine naturel	367
8	ORIENTATION N°32	Sensibiliser et éduquer à l'environnement	348
9	ORIENTATION N°9	Aménager les gares et haltes gares du territoire	337
10	ORIENTATION N°23	Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	303
11	ORIENTATION N°12	Faire des déplacements doux une priorité	287
12	ORIENTATION N°26	Valoriser le patrimoine bâti	284
13	ORIENTATION N°20	Faciliter la garde des jeunes enfants	282
14	ORIENTATION N°31	Valoriser les outils et acteurs au service de l'environnement	276
15	ORIENTATION N°3	Renforcer l'attractivité touristique du territoire	272
16	ORIENTATION N°17	Définir un projet de santé à l'échelle de la Flandre Intérieure	258
17	ORIENTATION N°21	Penser les modes d'habiter adaptés aux différentes catégories de populations	250
18	ORIENTATION N°19	Inciter les ménages à s'installer en Flandre Intérieure	239
19	ORIENTATION N°24	Rompre l'isolement et inciter à la solidarité intergénérationnelle	234
20	ORIENTATION N°22	Proposer une offre de loisirs variée et accessible à tous	230
21	ORIENTATION N°15	Intensifier nos partenariats avec les territoires voisins	228
22	ORIENTATION N°5	Doter le territoire d'entreprises et d'équipements innovants	217
23	ORIENTATION N°28	Améliorer la performance énergétique du bâti en Flandre Intérieure	211
24	ORIENTATION N°27	Soutien et développement des nouvelles filières énergétiques	191
25	ORIENTATION N°13	Prendre le virage du numérique	187
26	ORIENTATION N°16	Favoriser les interconnexions entre territoires	184
27	ORIENTATION N°14	Faire de la proximité une optimisation de la mobilité	179
28	ORIENTATION N°1	Aménager 100 hectares de zones d'activités d'ici à 10 ans	178
29	ORIENTATION N°2	Accompagner le parcours résidentiel des entreprises	177
30	ORIENTATION N°18	Mener une politique sociale au travers de la programmation du logement	165
31	ORIENTATION N°6	Innover dans la pratique publique	105
32	ORIENTATION N°4	Structurer les filières	92

**6 axes de travail se dégagent :**

Un classement des priorités a ensuite été réalisé pour les 16 axes des 4 différents piliers, ce qui donne le résultat suivant :

- 1) Axe : « Affirmer et protéger la valeur ajoutée de nos paysages » (790 pts)
- 2) Axe : « Valoriser notre économie de proximité » (782 pts)
- 3) Axe : « Créer et renforcer les infrastructures, vecteur de l'attractivité du territoire » (718 pts)
- 4) Axe : « Imaginer les déplacements adaptés à la population » (657 pts)
- 5) Axe : « Préserver et valoriser notre patrimoine » (651 pts)
- 6) Axe : « Connaître son environnement pour mieux le respecter » (624 pts)

LIBELLE DE L'AXE		CLASSEMENT DES AXES	POINTS OBTENUS
<b>AXE : AFFIRMER ET PROTEGER LA VALEUR AJOUTEE DE NOS PAYSAGES</b>		<b>1</b>	<b>790</b>
ORIENTATION N°29	Une agriculture préservée, socle du maintien des paysages	4	383
ORIENTATION N°30	Préserver l'identité rurale du territoire	1	407
<b>AXE : VALORISER NOTRE ECONOMIE DE PROXIMITE</b>		<b>2</b>	<b>782</b>
ORIENTATION N°7	Renforcer l'agriculture comme force économique du territoire	3	388
ORIENTATION N°8	Maintenir le commerce de proximité en ville et à la campagne	2	394
<b>AXE : CREER ET RENFORCER LES INFRASTRUCTURES, VECTEUR DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>		<b>3</b>	<b>718</b>
ORIENTATION N°9	Aménager les gares et haltes gares du territoire	9	337
ORIENTATION N°10	Entretien nos routes pour optimiser la mobilité	5	381
<b>AXE : IMAGINER LES DEPLACEMENTS ADAPTES A LA POPULATION</b>		<b>4</b>	<b>657</b>
ORIENTATION N°11	Faciliter l'accès aux gares du territoire	6	370
ORIENTATION N°12	Faire des déplacements doux une priorité	11	287
<b>AXE : PRESERVER ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE</b>		<b>5</b>	<b>651</b>
ORIENTATION N°25	Préserver le patrimoine naturel	7	367
ORIENTATION N°26	Valoriser le patrimoine bâti	12	284
<b>AXE : CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT POUR MIEUX LE RESPECTER</b>		<b>6</b>	<b>624</b>
ORIENTATION N°31	Valoriser les outils et acteurs au service de l'environnement	14	276
ORIENTATION N°32	Sensibiliser et éduquer à l'environnement	8	348
<b>AXE : ACCOMPAGNER NOS SENIORS</b>		<b>7</b>	<b>537</b>
ORIENTATION N°23	Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	10	303
ORIENTATION N°24	Rompres l'isolement et inciter à la solidarité intergénérationnelle	19	234
<b>AXE : FACILITER LE PARCOURS DE VIE DES ACTIFS ENTRANTS DU TERRITOIRE</b>		<b>8</b>	<b>521</b>
ORIENTATION N°19	Inciter les ménages à s'installer en Flandre Intérieure	18	239
ORIENTATION N°20	Faciliter la garde des jeunes enfants	13	282
<b>AXE : PROPOSER UN TERRITOIRE ATTRAYANT POUR NOS ACTIFS</b>		<b>9</b>	<b>480</b>
ORIENTATION N°21	Penser les modes d'habiter adaptés aux différentes catégories de populations	17	250
ORIENTATION N°22	Proposer une offre de loisirs variée et accessible à tous	20	230
<b>AXE : ETRE AUX COTES DE TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE</b>		<b>10</b>	<b>423</b>
ORIENTATION N°17	Définir un projet de santé à l'échelle de la Flandre Intérieure	16	258
ORIENTATION N°18	Mener une politique sociale au travers de la programmation du logement	30	165
<b>AXE : AFFIRMER LA POSITION DE LA FLANDRE INTERIEURE COMME TERRITOIRE TRANSFRONTALIER</b>		<b>11</b>	<b>412</b>
ORIENTATION N°15	Intensifier nos partenariats avec les territoires voisins	21	228
ORIENTATION N°16	Favoriser les interconnexions entre territoires	26	184
<b>AXE : S'APPROPRIER LES ENJEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE</b>		<b>12</b>	<b>402</b>
ORIENTATION N°27	Soutien et développement des nouvelles filières énergétiques	24	191
ORIENTATION N°28	Améliorer la performance énergétique du bâti en Flandre Intérieure	23	211
<b>AXE : SAISIR LES ENJEUX DU NUMERIQUE ET LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITE</b>		<b>13</b>	<b>366</b>
ORIENTATION N°13	Prendre le virage du numérique	25	187
ORIENTATION N°14	Faire de la proximité une optimisation de la mobilité	27	179
<b>AXE : FAIRE GRANDIR LA PART DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE ET RESIDENTIELLE</b>		<b>14</b>	<b>364</b>
ORIENTATION N°3	Renforcer l'attractivité touristique du territoire	15	272
ORIENTATION N°4	Structurer les filières	32	92
<b>AXE : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES</b>		<b>15</b>	<b>355</b>
ORIENTATION N°1	Aménager 100 hectares de zones d'activités d'ici à 10 ans	28	178
ORIENTATION N°2	Accompagner le parcours résidentiel des entreprises	29	177
<b>AXE : DEVENIR UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS</b>		<b>16</b>	<b>322</b>
ORIENTATION N°5	Doter le territoire d'entreprises et d'équipements innovants	22	217
ORIENTATION N°6	Innover dans la pratique publique	31	105

Dans ce deuxième « classement », les priorités apparaissent plus clairement, notamment pour les axes classés dans les 6 premiers.

## Un équilibre entre les 4 piliers

Pour les 4 piliers, en reprenant l'ensemble des réponses réparties sur les 32 orientations, on relève la priorisation suivante :

- 1) La Flandre intérieure fière de son identité et soucieuse de son cadre de vie (2467 points)
- 2) La Flandre intérieure, un espace en mouvement (2153 points)
- 3) La Flandre intérieure, un territoire au cœur du parcours de vie de sa population (1961 points)
- 4) La Flandre intérieure, territoire attractif pour les entreprises et l'innovation (1823)

Au regard du classement des piliers par ordre prioritaire, on constate que les choix des Conseillers Municipaux sont relativement équilibrés. Aucun des 4 piliers ne se détache nettement.

- Le pilier classé en tête rassemble 29,4 %
- Le pilier classé en deuxième rassemble 25,6 %
- Le pilier classé en troisième rassemble 23,3 %
- Le pilier classé en quatrième rassemble 21,7 %

## Conclusion :

A la lecture de ces résultats, on peut déduire que le conseil municipal de Steenwerck considère que dans le projet de territoire, **la priorité doit être mise sur la préservation de l'identité rurale du territoire et de l'agriculture.**

**La deuxième priorité se situe au niveau du maintien et de la valorisation de l'économie de proximité (petits commerces, agriculture).**

**En troisième lieu, vient la question de la mobilité,** avec une importance accordée à l'entretien des réseaux routiers et à l'accès aux gares.

Enfin, pour l'ensemble des enjeux liés au développement de la Flandre intérieure, **le patrimoine naturel et le cadre de vie sont des atouts forts qu'il convient de préserver.**

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures.***